

*Date de diffusion :***FICHE DE POSTE : ergothérapeute**
En rééducation pédiatrique - MPR

Fiche métier associée : ergothérapeute

Lieu d'exercice :

Hôpital de jour de rééducation pédiatrique et hôpital de semaine de MPR pédiatrique voire l'ensemble de la filière pédiatrique de l'HCE.

Missions du service

Médecine physique et de réadaptation pédiatrique.

Evaluation - rééducation et réadaptation pédiatrique pluri professionnelle ; consultations, bilans, prise en charge, conseil et orientation, collaboration en réseau ville-hôpital.

Les activités spécifiques au poste

- Evaluation : bilans d'habileté gestuelle, bilans moteurs des membres supérieurs, bilans des capacités fonctionnelles et praxiques, bilans spécifiques dans le cadre de protocoles de recherche
- Appareillage
- Rééducation motrice, articulaire, cognitive et praxique
- Adaptation de l'installation assise et couchée, adaptation de l'environnement et choix d'aides techniques (compensation des handicaps et travail sur les éventuels projets en domotique)
- Participation à l'orientation et à la préparation de la sortie en soins de suite ou à domicile.
- Tenue d'un dossier patient en ergothérapie et communication - transmissions

Les relations professionnelles spécifiques au poste

Relations hiérarchiques et fonctionnelles de l'ergothérapeute dans ce poste avec le cadre de santé rééducateur.

Relations fonctionnelles internes et externes de l'ergothérapeute dans ce poste :

- Médecin MPR spécialiste de médecine physique réadaptation et tout médecin concerné par la prise en charge du patient
- Equipe de rééducation
- Ortho prothésistes et revendeur de matériel médical
- Assistante sociale
- Réseau externe de partenaires en rééducation

Les compétences spécifiques

- Connaissance des pathologies invalidantes pédiatriques en particulier neurologiques et des niveaux de compétences fonctionnels des enfants en fonction de leur âge

- Technique : évaluation rééducation réadaptation en ergothérapie spécifiquement auprès d'enfants atteints de handicaps pouvant être sévères, avec des outils intermédiaires ludiques adaptés au niveau de développement psycho moteur
- Capacité à travailler en équipe ; coopération au projet pluri professionnel rééducatif et éducatif des enfants suivis
- Organisation du travail : respect des rendez-vous, des délais de transmissions etc.
- Compétence relationnelle avec les enfants et leurs familles
- Respect de la confidentialité et du secret professionnel
- Contribution à la gestion en particulier du matériel de rééducation et des aides techniques dont le service dispose.

Conditions de travail dans le poste

▪ Horaires :

Jours ouvrés : dans la tranche horaire 8h30 – 16h20

L'organisation des temps partiels se fait en fonction des besoins des services et de la continuité des soins.

▪ Astreintes : non

▪ Gardes : non

▪ Travail dimanches et jours fériés : non

▪ Contraintes particulières

Saisie du PMSI-SSR

Peuvent être demandées :

- Une intervention sur l'ensemble de la filière d'hospitalisation en court séjour pédiatrique, voire très ponctuellement sur le secteur adulte
- La participation à des réunions de synthèse
- Une communication professionnelle parfois hors de la fourchette horaire
- Des déplacements hors CHU pour intervention au domicile ou dans les lieux de scolarisation dans le bassin de Grenoble.